CYCLE DE CONFÉRENCES
REGARDS CROISÉS
SUR LE VIVANT EN SOCIÉTÉ

09 JAN 2024

COMME UN POISSON DANS L'ART

Art et biodiversité aquatique du passé

Daniel FAGET
Historien environnementaliste à l'Université d'Aix-Marseille, UMR 7303 TELEMMe, Aix-en-Provence

Thomas CHANGEUX
Hydrobiologiste à l'IRD, Institut Méditerranéen d'Océanologie, Marseille

Anne-Sophie TRIBOT
Ecologue à l'Université d'Aix-Marseille, UMR 7303 TELEMMe, Aix-en-Provence

© Ludovic Alussi, Maquereaux, Poulpe, 2017, Photographie 60 x 80 cm, collection de l'artiste.

Les œuvres d'art témoignent des relations passées entre biodiversité et sociétés, et fournissent des informations fondamentales pour orienter les programmes de conservation actuels et comprendre nos rapports contemporains au vivant.

A travers l'exploration d'un corpus de peintures européennes de l'époque moderne (XVIe-XVIIIe s.), un historien, un hydrobiologiste et une écologue vous présenterons comment les œuvres d'art permettent d'étudier l'évolution de la biodiversité aquatique, mais aussi l'impact des activités humaines sur ces ressources.

L'art est aussi l'occasion d'explorer l'évolution de nos imaginaires au cours du temps, et de questionner notre rapport aux mondes aquatiques à travers l'expérience esthétique. Ce dialogue entre histoire, écologie et psychologie environnementale est une invitation à la découverte des représentations de la vie sous l'eau, au croisement entre arts et sciences.

MARDI 9 JANVIER 2024 DE 17H30 À 19H30
SUIVI D'UN COCKTAIL DE 19H30 À 20H30

Auditorium MSH Saint-Charles 2, 71 rue Henri Serrre
à Montpellier *(station de tramway Albert 1er - ligne 1 ou 4)*

EN DIRECT DEPUIS
▶ **MSHSUD.ORG**

Ce cycle de conférences est ouvert à tous les scientifiques (chercheur.euse.s et étudiant.e.s), toutes disciplines confondues. Il est également proposé aux doctorant.e.s dans le cadre de leur formation par les Ecoles Doctorales d'Occitanie (ED58, ED60 et Gaïa à Montpellier, SEVAB et SDU2E à Toulouse, ED305 et ED544 à Perpignan et ED Risques et société à Nîmes).

Inscription obligatoire sous ADUM pour les doctorants.

Illustrations : © Mrasyidkvec - stockadobe.com